

**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

<b>Date de convocation :</b> 14/10/2024	<b>Le 21 octobre 2024 à 20h30 au foyer polyvalent</b>
<b>Membres :</b>	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.
En exercice <input type="text" value="18"/>	<b>Étaient présents :</b> Daniel BORDES, Jean-Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Katia PEDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA et Sophie SUBIRATS
Présents : <input type="text" value="14"/>	<b>Étaient représentés :</b> Gabriel BEUGIN par Anne-Cécile DUCOSSON et Aurore VERDIER par Lionel COUBRA
Votants : <input type="text" value="16"/>	<b>Absentes :</b> Nathalie KATSAMANTOU et Muriel PAILLER
<b>Date d'affichage :</b> 22/10/2024	<b>Secrétaire de séance :</b> Katia PEDEMAY
<b>Date de publication :</b> 22/10/2024	

**DÉLIBÉRATION N° 2024-73****OBJET : Décision modificative n° 4 – Budget principal**

Plusieurs dotations non budgétisées ont été versées par les services de l'État :

- des rôles supplémentaires de fiscalité pour 3 157 €,
- une dotation aux élus locaux de 293 €,
- une dotation de soutien pour les aménités rurales de 7 609 € destinée aux communes rurales dont une partie significative du territoire comprend une aire protégée.

En investissement, la vente du terrain de la Blüe se monte à 200 000 € HT au lieu des 120 000 € prévus au budget. Par ailleurs, l'État a attribué une aide 40 895,63 € au titre de la DETR 2024. La subvention du SIER de Belin-Beliet pour les travaux de CAB n'est pas à budgétiser puisque ENEDIS et le SIER prennent directement en charge les travaux d'enfouissement des réseaux électriques.

Ces recettes permettent de financer soit une insuffisance de crédits (coûts des logiciels Berger Levraut et le Portail Famille pour 2 500 €) soit des dépenses nouvelles :

- étude préalable et de faisabilité de 12 551 € pour la création d'une piste cyclable entre la rue du Martinet et l'aire de covoiturage (étude nécessaire pour déposer des dossiers de subvention),
- acquisition des parcelles de la rue du Carbouey (enveloppe complémentaire de 1 900 €),
- enveloppe affectée au mobilier de bureau et de cuisine de la gare pour 6 000 € (prévision de mise à disposition aux différents porteurs de projets à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025),
- plus-value pour la réalisation du chemin piétonnier depuis l'aire de covoiturage (531 €).

L'excédent de la vente du terrain de la Blüe est affectée à l'opération « bâtiments communaux ».

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la décision modificative n° 4 suivante :

<b> FONCTIONNEMENT</b>			
<b> DÉPENSES</b>		<b> RECETTES</b>	
023 – Virement à la section d'investissement	11 059 €	73118 – Autres contributions directes	3 157 €
		742 – Dotations aux élus locaux	293 €
65811 – Droits d'utilisation	2 500 €	748374 – Dotation de développement – biodiversité et aménités rurales	7 609 €
		75888 – Autres produits divers de gestion courante	2 500 €
<b>Total</b>	<b>13 559 €</b>	<b>Total</b>	<b>13 559 €</b>

<b> INVESTISSEMENT</b>			
<b> DÉPENSES</b>		<b> RECETTES</b>	
203 – Frais d'études – opération 15	12 551 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	11 059 €
2112 – Terrains de voirie – opération 18	1 900 €		
2181 – Installations générales, agencements et aménagements divers – opération 14	- 9700 €	024 – Produits des cessions d'immobilisations	81 000 €
2181 – Installations générales, agencements et aménagements divers – opération 15	- 223 €		
2184 – Matériel de bureau et mobilier – opération 12	6 000 €	1321 – État et établissements nationaux – opération 41	40 895,63 €
231 – Immobilisations corporelles en cours – opération 12	81 000 €		
231 – Immobilisations corporelles en cours – opération 40	531 €	1326 – Autres établissements publics locaux – opération 41	- 36 025 €
231 – Immobilisations corporelles en cours – opération 41	4 870,63 €		
<b>Total</b>	<b>96 929,63 €</b>	<b>Total</b>	<b>96 929,63 €</b>

**POUR** : 16

**CONTRE** : 00

**ABSTENTION** : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 21 octobre 2024

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

Katia PEDEMAY